



3^{ème} appel à projets de l'INSPE de l'académie de Montpellier
« Articulation Recherche/Formation/Terrain »

Dossier à envoyer avant le 13 janvier à minuit à Valérie Munier
valerie.munier@umontpellier.fr et Wafa Issartel wafa.issartel@umontpellier.fr

Titre du projet :

Porteur.e.s du projet :

Chercheur.euse :

Structure de recherche / équipe / axe :

Université ou organisme de recherche :

Adresse électronique :

Téléphone :

Acteur.rice de terrain ou formateur.trice :

Etablissement, école ou circonscription :

Adresse électronique :

Téléphone :

Nouveau projet

Poursuite d'un projet financé en 2022

Participants au projet :

Pour chaque enseignant.e-chercheur.e ou chercheur.e indiquer la section CNU ou autre indication équivalente (section CNRS, INSERM...), le grade, le laboratoire et l'université de rattachement.

Pour chaque acteur.rice de terrain ou formateur.rice préciser l'établissement, l'école et/ou la circonscription de rattachement.

Si d'autres participant.e.s sont impliqué.e.s dans le projet indiquer leur institution de rattachement.

Rappelons que, pour être éligibles à cet appel, les projets doivent engager au moins deux chercheur.e.s (dont au moins un.e chercheur.e en éducation) et deux acteur.rice.s de terrain ou formateur.rice.s de l'académie. La complémentarité des différents acteur.rice.s devra être explicitée dans le dossier.

Descriptif du projet (2 pages maximum bibliographie comprise, police équivalent times 12 New Roman, interligne simple, marges minimum 2 cm) précisant :

L'origine du projet

Les besoins identifiés en termes de recherche pour les questions issues du terrain

Le ou les terrain/formation concernés

La pertinence/l'expertise des chercheur.e.s impliqué.e.s

Les objectifs du projet et notamment la question qui va être mise à l'étude par les différents acteur.rice.s dans une démarche collaborative

Les actions et dépenses envisagées

Le descriptif du projet doit préciser les apports envisagés de chacun.e des participant.e.s et faire apparaître explicitement les retombées envisagées pour le secteur de l'éducation et/ou de la formation.

Pour les projets qui s'inscrivent dans le prolongement de travaux financés par l'INSPE en 2022 le dossier devra inclure un bilan des travaux réalisés en 2022 et un argumentaire sur la pertinence du renouvellement (en 1 page supplémentaire au maximum).

La grille d'évaluation des projets est jointe à cet appel.

Coordonnées de la personne de la structure de recherche qui sera en charge de la gestion du budget :

Signature du directeur ou de la directrice de la structure de recherche qui sera en charge de la gestion du budget :